

# Amélioration de l'efficacité énergétique du centre de distribution internationale de bioMérieux, lors de son agrandissement



bioMérieux saisit l'opportunité d'un agrandissement de son site de distribution pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

<b>Date de démarrage du projet</b>	<b>Décembre 2020</b> : début de l'installation <b>Janvier 2021</b> : mise en service		
<b>Localisation du projet</b> Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Saint Vulbas, Ain.		
<b>Objectifs recherchés du projet</b> Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	Minimiser l'empreinte carbone liée à l'activité du site bioMérieux de Saint Vulbas, notamment dans le cadre de l'agrandissement du centre de distribution internationale de l'entreprise.		
<b>Description détaillée du projet</b>	Le projet d'agrandissement du centre de distribution internationale de Saint Vulbas intègre dans son cahier des charges les problématiques suivantes d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La production d'électricité de source renouvelable : installation de panneaux photovoltaïques permettant de produire en auto-consommation 5% du besoin annuel (1 ère tranche sur 1400m2) et 10% une fois la 2<sup>ème</sup> tranche réalisée.</li> <li>• L'isolation thermique</li> <li>• L'éclairage basse consommation</li> </ul>		
<b>Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet</b>	<b>Leviers de réduction</b>	<b>Précisions sur les aspects du projet associés</b>	
	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (notamment comportements)		
	<input checked="" type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	Production de 5% puis 10% du besoin annuel électrique par des panneaux photovoltaïques	
	<input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	Isolation thermique du bâtiment et éclairage à basse consommation	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques		
<b>Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions</b>	<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)		
	<input type="checkbox"/> Autre		
		<b>Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions</b>	<b>Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions</b>
	<b>Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone</b>		
	<b>Scope 1</b> <i>Émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>	Isolation thermique du futur bâtiment.	Non évaluées à ce stade
<b>Scope 2</b> <i>Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>	Éclairage basse consommation	70% des quantités d'électricités ont été économisées par l'installation d'éclairage basse consommation.	

*Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans [la note de l'Afep](#).*

	Production de 5% puis 10% du besoin annuel électrique par des panneaux photovoltaïques	Réduction des émissions de 20 tonnes puis 40 tonnes eqCO2 sur la base de la consommation électrique actuelle (cad avant agrandissement)
	<b>Scope 3</b> <i>Émissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>	
	<b>Augmentation des puits de carbone</b>	
	<b>Absorption d'émissions</b> <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>	
	<b>Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres</b>	
	<b>Emissions évitées</b> <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>	
	<p><b>Précisions sur le calcul ou autres remarques :</b>  Facteur d'émission de l'électricité du réseau en France = 0,075 kg eqCO2/kWh</p> <p>Emissions de CO2 du site dans sa configuration actuelle (avant mise en service du nouveau bâtiment) = 184 353 kg  Emissions de CO2 avec des panneaux photovoltaïques prenant en charge 5% de la consommation électrique totale du site dans sa configuration actuelle = 165 917 kg  Emissions de CO2 avec des panneaux photovoltaïques prenant en charge 10% de la consommation électrique totale du site dans sa configuration actuelle = 147 482 kg</p>	
<b>Modalité de vérification de cette quantification</b>	<b>Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) :</b> base ADEME	
	<b>Vérification du calcul (interne ou externe) :</b> Evaluation interne	
<b>Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet</b>	Le projet contribue aux ODD suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ODD 7 Energie propre et d'un coût abordable, par la mise en place de panneaux photovoltaïque réduisant la consommation d'électricité du réseau</li> <li>• ODD 13 Mesures relatives au changement climatique, par la mise en place de solutions permettant de réduire l'empreinte énergétique d'un nouveau bâtiment (isolation thermique/étanchéité à l'air, éclairage basse consommation, recours à une auto-production pour une partie de la consommation électrique du site à partir d'une source d'énergie renouvelable)</li> </ul>	
<b>Niveau de maturité du projet</b>	<input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7) <input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8) <input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9) <input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle	
	<b>Remarques :</b> Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet	
<b>Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat</b>	Pour favoriser la reproductibilité du projet, il est nécessaire de renforcer la collaboration avec des acteurs locaux. Des études de mise en place de panneaux photovoltaïques sont en cours sur les autres sites (Ombrières, panneaux au sol) et évaluation des aides financières possibles en fonction du lieu géographique.	
<b>Montant de l'investissement réalisé (en €)</b>	L'investissement réalisé est de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5,5 millions € pour l'agrandissement du bâtiment ;</li> <li>• 0,3 million € pour le PV.</li> <li>• 0,9 million € dédié à la rénovation thermique</li> </ul>	
<b>Rentabilité économique du projet (ROI)</b>	<input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input checked="" type="checkbox"/> LT (> 10 ans)	
	<b>Remarques :</b> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	
<b>Partenariats engagés</b>	/	

<b>Commentaires libres du porteur de projet</b>	/
<b>Pour en savoir plus sur le projet</b>	
<b>Contacteur l'entreprise porteuse du projet</b>	Christophe Berthelot (bioMérieux): <a href="mailto:christophe.berthelot@biomerieux.com">christophe.berthelot@biomerieux.com</a> Laurence Greve (Responsable services techniques) : <a href="mailto:laurence.greve@biomerieux.com">laurence.greve@biomerieux.com</a>
<b>Liens URL du projet</b>	/
<b>Illustrations du projet</b>	